

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DEAME-DES-PINS

Une assemblée publique de consultation est tenue le **3 avril 2018** à 19 h 00 à l'endroit habituel des séances du Conseil municipal.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion
Siège #2 - Lise Rancourt
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Marc-Ange Doyon
Siège #5 - Stéphane Auclair
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le pro-maire, Marcel Busque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

A 19 h 00, monsieur le pro-maire, Marcel Busque ouvre l'assemblée publique de consultation.

Cette assemblée publique est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et fut convoquée par avis public, affiché aux endroits prévus et transmis à chaque résidence du territoire le 23 mars 2018.

2 - SUJETS À DISCUTER

2.1 - Projet de règlement # 270-164A-2018

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant :

- 270-164A-2018 modifiant le règlement de zonage

Une période de consultation a eu lieu au bureau municipal du 23 mars 2018 au 3 avril 2018 inclusivement. Le projet de règlement # 270-164A-2018 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

2.2 - Projet de règlement # 268-164A-2018

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant :

- 268-164A-2018 modifiant le règlement de zonage

Une période de consultation a eu lieu au bureau municipal du 23 mars 2018 au 3 avril 2018 inclusivement. Le projet de règlement # 268-164A-2018 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

3 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 05, après plusieurs interventions, la période de questions est fermée à 19 h 40.

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'assemblée de consultation est levée à 19 h 42.

Marcel Busque,
Pro-maire
trésorière

Dominique Lamarre,
Directrice générale et secrétaire-